

tssa

www.tsa-quotidien.fr

Handicap



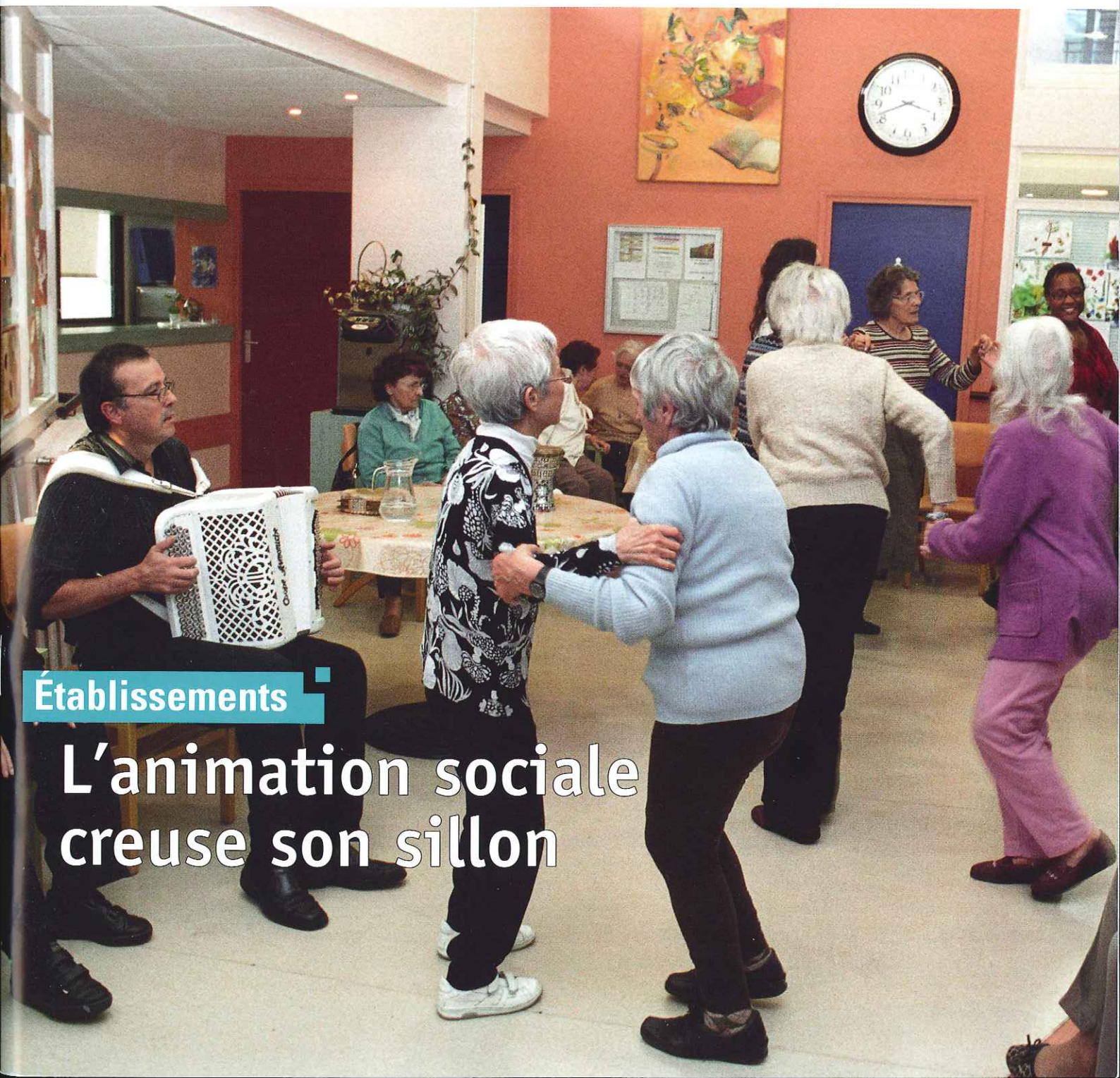
Institut du Mai:
l'école des possibles

Social/médico-social

Appels à projet:
un dispositif à revisiter

Emploi

Les mesures de la loi
« sécurisation de l'emploi »



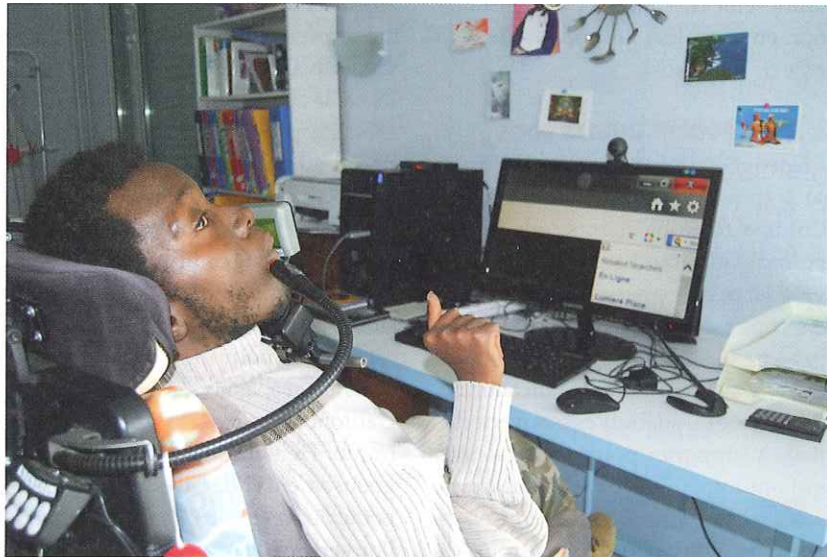
Établissements

L'animation sociale creuse son sillon

Handicap

Institut du Mai: l'école des possibles

Un centre de formation hors norme accueille, à Chinon, des infirmes moteurs cérébraux parfois très dépendants, venus de toute la France, pour les aider à s'insérer dans la société et à vivre leur vie en toute autonomie. Avec des résultats exceptionnels.



© Laetitia Darmon

➔ Sounkou Diallo dans son studio. Dans quelques mois, il aura son propre appartement à Chambray-lès-Tours.

Dans quelques mois, Sounkou Diallo aura son appartement à lui, à Chambray-lès-Tours. Il prépare activement son déménagement, espère pouvoir s'investir dans la paroisse de sa nouvelle ville, projette de s'inscrire à un cours de théâtre et va prochainement se rendre à l'école de musique pour voir quelle pratique peut lui être proposée. S. Diallo a 30 ans,

une lourde infirmité motrice cérébrale (IMC) qui ne lui laisse que la mobilité de sa tête et perturbe son repérage spatio-temporel. Mais ne lui ôte rien de son humour vif et de son désir de mener sa propre vie. C'est ce désir qui l'a conduit à postuler à l'Institut du Mai de Chinon il y a quatre ans. Après un an d'attente, il a intégré ce centre de formation totalement innovant, dont l'objectif est de permettre à des personnes souffrant d'IMC de développer leurs potentiels et de s'approprier leur existence.

Renversement d'optique

Situé à deux pas de la gare, le centre de formation est un bâtiment moderne qui abrite un grand salon modulable, des bureaux pour le personnel et des

studios individuels pour ses « clients » en formation. Un terme auquel la directrice de l'institut, Elisabeth Bourbonnais, tient énormément. Il condense pour elle le renversement d'optique que l'institut tente de mettre en œuvre : cesser d'infantiliser les personnes handicapées motrices et les considérer comme des citoyens à part entière. « L'autonomie des personnes souffrant d'IMC est mon combat de 35 ans », relate la directrice, qui a eu un véritable électrochoc en début de carrière en revoyant, lors d'un stage dans un foyer, d'anciens résidents avec lesquels elle avait travaillé peu de temps auparavant pour les aider à acquérir des compétences. « Ils étaient devenus inertes. Je leur ai demandé ce qu'ils attendaient et ils m'ont répondu : la mort. » Suite à cela, elle a longuement

Fiche technique

- ➔ **Équipe** : 52 équivalents temps plein
- ➔ **Capacité** : 40 places, tous niveaux de dépendance
- ➔ **Durée moyenne de formation** : 4 ans

➤ mûri le projet de l'institut, qu'elle a proposé à son supérieur le Dr Philippe Colbeau-Justin et à l'association de parents Le Mai. L'institut a ouvert en 1996, avec un statut administratif de foyer d'accueil médicalisé (FAM), bien que son projet n'y ressemble en rien. Il avait alors une capacité de 25 places, passée depuis à 40. Cinquante-deux professionnels en équivalent temps plein accompagnent les clients au fil de trois étapes: le logement dans un studio privé et domotisé à la résidence de l'institut, l'habitat individuel dans le centre-ville de Chinon, puis l'installation en complète autonomie dans la ville de leur choix.

L'autonomie avant tout

« L'arrivée à l'institut a été très dure », se souvient Claudie Merle, 53 ans. Comme tous les clients, elle l'avait pourtant espérée, et sa lettre de motivation pour entamer la formation exprimait son profond désir « d'apprendre des choses malgré le handicap ». Mais dans le studio tant attendu, la solitude des débuts est souvent difficile à supporter pour ces personnes qui ont toujours vécu très entourées, soit en famille, soit en foyer. Certes, pour les nouveaux clients, tous les repas, à l'exception du petit-déjeuner, sont pris en collectif dans la grande

salle du bas (peu à peu, le nombre de repas en commun diminuera). Mais le reste du temps, pas d'activités en groupe, chacun vit sa vie, ou du moins apprend à la vivre, à construire des repères pour se débrouiller seul et à demander de l'aide lorsque c'est nécessaire. L'équipe y insiste: on peut être dépendant, par exemple, pour faire sa toilette ou s'habiller, tout en étant autonome, si on sait engager des auxiliaires de vie et les « piloter » afin qu'elles fassent le nécessaire. Une distinction subtile, qu'Yvanna Borhis une cliente aujourd'hui en deuxième étape, a appris à comprendre. « Dans le foyer où je vivais avant, on m'a appris à m'habiller seule et cela compte beaucoup pour moi. Le problème, c'est que ça me prend 40 minutes, et que ça devient handicapant quand j'ai des rendez-vous (RDV). Avec mon ergothérapeute, on a trouvé un compromis: si j'ai un RDV, c'est quelqu'un qui m'habille, sinon, je le fais seule. Ce renoncement est difficile pour moi, mais je me fais une raison », analyse-t-elle.

L'autonomie passe aussi par de la technique. De son fauteuil roulant, soigneusement choisi avec un ergothérapeute de l'institut, S. Diallo commande l'ouverture de sa porte, de ses stores, des lumières de son studio. Il peut également répondre au téléphone et faire

marcher son ordinateur. Un joystick placé sous son menton lui permet d'activer ces différentes fonctions sur le petit écran qu'il a en permanence sous les yeux. Contrairement à son précédent fauteuil, le nouveau lui permet d'aller à l'extérieur. Il se déplace seul en ville, prend le train pour voir des amis à Paris.

Un important travail est fait avec tous les clients pour les aider à trouver des repères dans l'espace, de façon à ce qu'ils puissent sortir en toute autonomie, en journée et en soirée. L'apprentissage est souvent long pour des personnes qui souffrent de difficultés d'orientation. Mais peu à peu, par la répétition, cela se fait. « Il y a quelques jours, je suis allée voir seule un spectacle tard le soir. C'était la première fois. J'ai eu un peu peur, mais c'était bien », relate fièrement Cl. Merle. Elle se rend également deux fois par semaine à ses activités en ville – belote et broderie. Activités qu'elle a choisies, incitée par sa « formatrice en gestion du temps libre » à prendre connaissance du réseau associatif sur Chinon et à réfléchir à ce qu'elle aimerait faire.

Mise en situation

Autre gros chantier: l'apprentissage de la gestion du quotidien avec des conseillères en économie sociale et familiale (CESF). « L'addition, la soustraction, la multiplication sont souvent difficiles d'accès pour les infirmes moteurs cérébraux, convient É. Bourbonnais, mais par la mise en situation pratique – l'achat de pain, le constat qu'il reste moins de pièces dans sa main... – un travail pédagogique est possible, même si cela demande beaucoup de créativité et d'adaptation de la part des formateurs. » La directrice insiste et le répète à ses équipes: « Si les clients ne comprennent pas, c'est qu'on s'y est mal pris. »

Avec Cl. Merle, la CESF Isabelle Lecomte a dû concevoir des images représentant des billets pour l'aider à comprendre la valeur des objets. « On doit encore travailler pour qu'elle repère bien le rôle des différents organismes auxquels elle a affaire – caisse d'allocations familiales, maison départ-

➤ Une posture professionnelle spécifique

Conseillers en économie sociale et familiale, aides-soignants, ergothérapeutes: les professionnels de l'institut apprennent sur le tas leur posture de formateurs. « Il faut vraiment avoir en tête que le client ne va pas rester et qu'on ne doit pas agir à sa place, mais l'aider à réfléchir, à s'organiser, à faire lui-même les démarches et à nous piloter de plus en plus, comme s'il ne nous connaissait pas », explique la coordinatrice pédagogique Agnès Letrémy. À l'institut, ce sont ainsi les clients qui prennent rendez-vous avec les professionnels et non l'inverse, même si cela fait l'objet d'un apprentissage. De même, si en première étape, un médecin se déplace au centre, les clients organisent par la suite leur suivi à l'extérieur. Ce positionnement exige des professionnels beaucoup d'écoute et de retenue, ainsi qu'une capacité à se mettre en question en permanence. « C'est très riche, souligne l'infirmière Anne Gérard. Si je devais retourner à l'hôpital, je serais une professionnelle complètement différente. »



► Claudie Merle, cliente de l'Institut du Mai, avec Agnès Letrémy, coordinatrice pédagogique et Isabelle Lecomte, conseillère en économie sociale et familiale.

tementale des personnes handicapées, Orange... Sur ses feuilles de compte, je mets toujours le logo de ces structures à côté de leur nom – ça l'aide », rapporte la professionnelle. Pouvoir gérer son argent, c'est aussi imaginer ce qu'on a envie d'en faire, et cela est nouveau. « Avant, au foyer, on me mettait des vêtements, j'étais habitué à ce que ce soit comme ça. En arrivant ici, je n'ai pas compris pourquoi on me proposait que ça change, mais maintenant, j'apprécie de choisir », raconte ainsi S. Diallo. Ce dernier arrive à présent, au terme d'un long travail, à se servir d'un logiciel de comptabilité pour gérer son argent.

Lorsque les clients se sentent prêts, ils demandent par courrier à la directrice de l'institut leur passage en deuxième étape, c'est-à-dire leur installation en centre-ville. En cas d'acceptation, et

lorsqu'un logement se libère, ils travaillent intensivement les trajets de leur futur appartement à tout un ensemble de points stratégiques de la ville (commerces, gare, lieux d'activité de loisirs, utilisation des moyens de transport...) afin de sécuriser ces déplacements. « Les sorties constituent une ouverture essentielle sur l'extérieur, elles permettent de faire des démarches », insiste l'ergothérapeute Fabien Métayer. Un gros effort pour Y. Borhis dont les troubles du repérage spatio-temporel sont très forts. Mais sa bonne mémoire et son application lui ont permis d'enregistrer ses trajets. Selon son ergothérapeute, ce travail sur les déplacements a fortement amélioré ses capacités de repérage dans l'espace, mais aussi dans le temps.

Citoyens à part entière

Quand il se rappelle son installation en deuxième étape, Thibault Pieyre de Mandiargues ne garde pas, pour sa part, le souvenir de fortes difficultés, en dehors des repas dont il fallait forcément s'occuper. « On n'est jamais seul, une veilleuse de nuit passe tous les soirs. Le seul inconvénient, c'est qu'il faut se coucher à l'heure des poules ! J'embauche une fois par mois du personnel avec des chèques emploi service universel (Cesu) pour me permettre de sortir un peu le soir avec mes amis », relate ce jeune homme plein d'énergie. Désormais installé en troisième étape à Orléans, il ne manque pas de projets, parmi lesquels pouvoir un jour manger tout seul, avoir plus d'intimité avec sa copine ou être véhiculé. Il va être suivi pendant six à douze mois par sa CESF qui s'assurera que tout se passe bien avec ses auxiliaires de vie et dans la gestion du quo-



► Chez Thibault Pieyre de Mandiargues, en troisième étape à l'institut.

Ce qu'ils en pensent

« Quand j'ai fait les démarches pour entrer à l'institut, personne n'a voulu m'aider, on m'a découragée. Mon parcours m'a prouvé que j'avais raison, qu'on peut vivre parmi les valides. »

Stéphanie Dufeu

« Notre rôle est aussi de bâtir une relation de confiance avec les parents et de les rassurer. Ils sont inquiets de cette quête d'autonomie. Nous les faisons participer aux bilans trimestriels pour qu'ils mesurent les progrès effectués. »

Élisabeth Bourbonnais

tidien. Ancienne cliente de l'institut, Stéphanie Dufeu est passée en troisième étape en 2010. Elle a redéménagé depuis, sans l'aide de personne. « Au début, ça fait un peu peur de ne plus être soutenu par une structure. Mais je suis très heureuse de mon cheminement, raconte-t-elle. Ça m'a fait grandir, mûrir. Aujourd'hui, je suis une citoyenne à part entière, je suis devenue Stéphanie Dufeu ». ■

Laetitia Darmon

CONTACT

Institut du Mai
3, avenue Gambetta
37500 Chinon
Tél. : 02 47 98 16 00
E-mail : le-mai@le-mai.org